



JOURNÉE DE LA RESPONSABILITÉ CIVILE 2018

## Responsabilité et nouvelles technologies

mardi 4 septembre 2018

Professeurs Christine CHAPPUIS et Bénédicct WINIGER

### Renseignements pratiques

**Inscription** avant le **24 août 2018**

- En ligne sur [www.unige.ch/formcont/responsabilitecivile](http://www.unige.ch/formcont/responsabilitecivile) *ou*
- Au moyen du formulaire ci-joint à renvoyer au:  
Secrétariat du département de droit civil  
Faculté de droit, Université de Genève – 1211 Genève 4

#### Lieu

Université de Genève, Uni Mail

#### Finances d'inscription

- CHF 350.- (ce prix inclut les Actes de la Journée qui paraîtront ultérieurement)
- CHF 300.- (avocats spécialistes FSA en responsabilité civile et droit des assurances, sur présentation d'une pièce de légitimation); ce prix inclut les Actes de la Journée qui paraîtront ultérieurement
- CHF 150.- (avocats-stagiaires, sur présentation d'une pièce de légitimation)

La finance d'inscription inclut la documentation distribuée aux participants et les rafraîchissements. Un lien permettant de télécharger la documentation sera disponible après paiement de la finance d'inscription.

En cas d'annulation reçue le 8 août 2018 au plus tard, la finance d'inscription est remboursée sous déduction d'un montant de CHF 50.-.

#### Attestation

Une attestation de participation est délivrée sur demande.

### Informations complémentaires

Francine PINGET  
Secrétariat du département de droit civil  
Faculté de droit  
Université de Genève – 1211 Genève 4  
Tél: +41 (0)22 379 86 33 | [Francine.Pinget@unige.ch](mailto:Francine.Pinget@unige.ch)



UNIVERSITE DE GENEVE  
Secrétariat du département de droit civil  
Faculté de droit  
40, Bd du Pont-d'Arve  
1211 Genève 4

# PROGRAMME | Journée de la responsabilité civile 2018

8h30 Accueil

## 9h00 Introduction générale

Christine CHAPPUIS, professeure à la Faculté de droit de l'Université de Genève  
Bénédict WINIGER, professeur à la Faculté de droit de l'Université de Genève

## 9h15 Artificial Intelligence : The basics behind the technology

Marcel SALATHE, professeur à l'EPFL

10h15 Pause

## 10h45 La responsabilité découlant de l'utilisation de véhicules autonomes

Vincent BRULHART, professeur aux Universités de Genève et Lausanne, docteur en droit, avocat

## 11h45 Hot Topics en matière de responsabilité civile

Christine CHAPPUIS, professeure à la Faculté de droit de l'Université de Genève  
Bénédict WINIGER, professeur à la Faculté de droit de l'Université de Genève

12h15 **Pause déjeuner**

*Le déjeuner peut être pris à la cafétéria d'Uni Mail ou dans l'un des restaurants des environs*

## 13h45 Les nouvelles technologies et la responsabilité des avocats

Jérôme GURTNER, docteur en droit

## 14h30 La responsabilité des hébergeurs (fake news)

Michel REYMOND, docteur en droit, avocat-stagiaire

## 15h15 La responsabilité pour techniques médicales de pointe

Valérie JUNOD, professeure aux Universités de Genève et de Lausanne, docteure en droit, avocate

16h00 **Clôture du colloque**

[www.unige.ch/formcont/responsabilitecivile](http://www.unige.ch/formcont/responsabilitecivile)

## Journée de la responsabilité civile 2018 | Responsabilité et nouvelles technologies

**Bulletin d'inscription** à renvoyer jusqu'au **24 août 2018**

À remplir en lettres majuscules

Madame  Monsieur

Nom: .....

Entreprise (en toutes lettres): .....

Titre, fonction: .....

**ADRESSE DE CONTACT**

Adresse postale: .....

NP/Ville/pays: .....

Téléphone: .....

Privée

Professionnelle

Prénom: .....

Je m'inscris à la Journée de la responsabilité civile du **mardi 4 septembre 2018** sur **Responsabilité et nouvelles technologies** et m'engage à verser la somme correspondante au moyen du bulletin de versement qui me sera adressé dès réception de mon inscription:

CHF 350.- (ce prix inclut les Actes de la Journée, qui paraîtront ultérieurement)

CHF 300.- (avocats spécialistes FSA en responsabilité civile et droit des assurances, sur présentation d'une pièce de légitimation); ce prix inclut les Actes de la Journée qui paraîtront ultérieurement

CHF 150.- (avocats-stagiaires, sur présentation d'une pièce de légitimation)

La finance d'inscription inclut la documentation distribuée aux participants et les rafraîchissements. Un lien permettant de télécharger la documentation sera disponible après paiement de la finance d'inscription.

En cas d'annulation reçue le 8 août 2018 au plus tard, la finance d'inscription est remboursée sous déduction d'un montant de CHF 50.-.

Date: .....

Signature: .....